

Du distanciel avec des stagiaires en situation de fracture numérique ? Quel accompagnement minimal ?



Kesako ?

La fracture numérique désigne les "diverses formes d'inégalités liées à la diffusion et à l'appropriation massives des technologies numériques dans la vie quotidienne^[1]. Ces inégalités peuvent concerner 1) l'accès aux équipements (ordinateur, imprimantes, internet, etc.), 2) l'accès aux compétences nécessaires pour maîtriser les technologies et 3) les usages effectifs et les implications sociales liées à ces technologies (càd les capacités à convertir les opportunités offertes par les technologies numériques en bénéfices pour intégrer les différents domaines de la vie sociale).

[1] P. Brotcorne (CIRTES, UCLouvain), et Ilse Mariën (imec-SMIT-VUB), Baromètre de l'inclusion numérique 2020, Fondation Roi Baudouin, 2020, p.12.



OK ! Mais concrètement ?

En 2022, Bruxelles Formation a adopté un "Plan pour l'inclusion et l'autonomie numérique des stagiaires". Un des principes de ce Plan est de "Maintenir le 'présentiel' comme modalité d'apprentissage privilégiée pour les formations qui rassemblent les publics les plus précarisés". Si toutefois la modalité du 'distanciel' se systématisait avec des stagiaires en situation de vulnérabilité numérique, des mesures d'accompagnement doivent être prises pour ne jamais discriminer ces stagiaires et pour assurer leur maintien en formation. Ainsi, il est recommandé de :

- **Leur fournir le matériel informatique nécessaire** (ordinateur et accessoires) s'ils/elles ne sont pas équipés. Un système de prêt de PC a été mis en place à Bruxelles Formation, ainsi qu'une [procédure ad hoc](#).
- **Faciliter leur accès à une connexion internet à moindre coût**. Bruxelles Formation est partenaire du projet "Telenet Essential Internet". Renseignez-vous auprès de l'assistant.e social.e de référence de votre centre de formation.
- **S'assurer qu'ils/elles disposent d'un lieu adéquat à leur domicile** pour suivre la formation. Si ce n'est pas le cas, il est impératif de trouver une solution avec le ou la stagiaire, soit au sein du pôle (accès à une salle de classe par exemple), soit en dehors ([espaces publics numériques](#), [bibliothèques publiques](#)...)
- **S'assurer qu'ils/elles reçoivent une initiation à l'apprentissage à distance**. Recevoir un ordinateur en prêt n'est pas suffisant. Il est essentiel d'initier le/la bénéficiaire à son utilisation (depuis l'allumage jusqu'à la connexion à la visio-conférence).



Paroles de formatrices/ formateurs

« Le distanciel c'est possible avec certain.es stagiaires, mais comment faire avec celles et ceux qui ne sont pas dans les conditions pour suivre une formation depuis leur domicile ? »

« Certain.es stagiaires ont reçu un ordinateur en prêt pour suivre la formation à distance, mais ne l'ont jamais vraiment utilisé car ils/elles ne savaient pas comment s'en servir. Ils/elles ont finalement préféré suivre leur formation sur leur téléphone... »



Pour aller plus loin...

- [Plan d'action pour l'inclusion et l'autonomie numérique des stagiaires](#)
- Etude du SES (2022) : [« La fracture numérique, les inégalités numériques et les stagiaires de Bruxelles Formation »](#)
- [Baromètre inclusion numérique 2022 de la Fondation Roi Baudouin](#)



Exemples

Des outils pour les stagiaires :

- Brochure : [L'informatique, un outil pour se former et trouver de l'emploi](#)
- Brochure : [Les services publics en ligne](#)
- Fiche : [Guider le stagiaire qui souhaite acquérir un PC portable sans trop dépenser](#)